

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 Octobre 2024

Le 24 octobre 2024, les membres de l'association CLAIR MATIN se sont réunis au 221 rue Bonfante à Toulon, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidente Martine Fourcade, datée du 26 septembre 2024.

Membres présents ou représentés 44 sur 52 inscrits, quorum atteint.
La séance est ouverte à 20h05

Présidente de la Séance Martine Fourcade
Secrétaire Claudie Jover

L'assemblée prend acte du changement de siège social et d'adresse de l'association décidée en assemblée générale extraordinaire ce jour et de la modification des statuts induite.

L'intégralité des rapports moral, activités et financier sont joints en annexe de ce compte rendu.

La présidente Martine Fourcade présente tout d'abord le rapport moral.
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Ensuite la secrétaire, Claudie Jover, présente le rapport d'activités de l'exercice 2023-2024 et les activités à venir. **Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.**

La trésorière Nicole Fenin présente le rapport financier de l'exercice 2023 –2024 et le prévisionnel de 2024-2025.

Des précisions sont demandées par les choristes sur le budget prévisionnel et la somme allouée pour le chef de chœur.

La présidente rappelle que le chef de chœur est pour l'instant bénévole, indemnisé pour ses déplacements uniquement et que le CA étudie la faisabilité de lui payer des prestations sous une autre forme soit en utilisant son statut d'auto-entrepreneur et en lui payant des prestations soit en le payant par chèque emploi service association en fonction de des intérêts des deux parties.

Une information sur le pourquoi de la cotisation auprès de l'Office de Tourisme est demandée. La Présidente explique que cette cotisation permet un référencement de notre association auprès de Toulon-tourisme tant dans la version papier que dans la version électronique de leur annuaire des associations ainsi que la publication des informations de nos concerts dans l'Agenda de Toulon et des communes de TPM et les journaux électroniques.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Questions diverses

Concert du 8 décembre prochain :

Une précision sur l'heure et le programme est demandée. L'horaire est communiqué et le programme provisoire sera adressé par mail à l'ensemble des choristes.

La présidente ajoute que l'expérience des concerts d'après midi est concluante puisque à notre dernier concert, l'église était pleine. Cela nous permet de toucher un public différent qui ne sort pas tard le soir.

Une autre question est posée sur l'utilité de la distribution des flyers. Est-ce que cette distribution nous amène vraiment du public supplémentaire?

La présidente répond que l'impact des flyers sur les entrées à un concert est difficilement mesurable, mais ils nous permettent de toucher des gens, d'être présents dans le paysage culturel. Pour cela il faut d'abord les distribuer et non pas en prendre par paquet et les laisser dans un sac ou dans la voiture puis les rendre juste avant le concert, et bien cibler les personnes qu'on veut toucher. La publicité est chère et il ne faut pas gâcher le papier. Une enquête auprès de notre public est suggérée pour le prochain concert pour savoir par quel biais les gens ont appris que nous donnions ce concert.

L'utilisation des réseaux sociaux pour diffusion est rappelée à l'ensemble des choristes. Le point des contacts avec les radios est soulevé. Le CA n'a toujours pas réussi à approcher les radios locales pour faire de la publicité lors de nos concerts et il semble qu'aucun choriste n'ait de contact direct.

La Présidente reprend la parole pour nous parler du mouvement A Cœur Joie dont nous sommes membres.

Activités ACJ 2024-2025

Les dossiers des cinq choristes qui ont souhaité participer au programme « Au-delà des Carpates » proposé par ACJ pour les Chorales de Vaison la Romaine en 2025 ont bien été transmis à la présidente d'ACJ Paca et les personnes ont été contactées directement.

Une semaine de stage ACJ est prévue à Hyères « les pieds dans l'eau » en mars 2025. Des précisions seront données ultérieurement au sujet des dates et de l'ouverture des inscriptions.

En l'absence de Christian Allys responsable logistique, pour le prochain concert du 8 décembre 2024 à Saint Louis, André Lestrat et Jacky Hiberty ,choristes, proposent leur aide.

Christian Allys présente la proposition de voyage en Italie que nous a adressée Choral Events et demande aux choristes de se positionner rapidement s'ils veulent s'inscrire afin que le voyageur puisse faire les réservations d'hôtel rapidement et au meilleur prix.

La présidente et le Chef de Choeur remercient les choristes pour leur participation à la mise en place pré et post concert le 5 octobre 2024 et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement.

L'assemblée générale est terminée à 21h27

LA PRESIDENTE
MARTINE FOURCADE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line extending to the right.

LA SECRETAIRE
CLAUDIE JOVER

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line extending to the right.